



L'ECO-SIRTOM

Le journal du Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de la Vallée de la Grosne



secretariat@sirtomgrosne.fr

www.sirtomgrosne.fr

03.85.59.26.98

Horaires des déchèteries : 03.85.59.80.15

www.ecoemballages.fr/suivezmoi/

www.valorplast.com/tous-recycleurs/parlons-plastiques/matieres-a-creer/

N°20 / Janvier 2017

Si nous demandons aux habitants de notre territoire quel est l'objet du SIRTOM de la Vallée de la Grosne, nombreuses sont les personnes qui répondent que c'est la collecte des déchets. Parfois on ajoutera aussi le traitement de ces déchets. Et il est vrai que c'est ce que l'on attend essentiellement d'un syndicat chargé des ordures ménagères.

Toutefois depuis quelques années, au SIRTOM nous essayons d'aller au-delà de ces simples missions. Car nous ne pouvons plus nous contenter de regarder grossir nos poubelles sans s'émouvoir et se demander comment lutter contre cette inflation de déchets. Dans ce sens, plusieurs réponses peuvent être apportées. En premier lieu il faut bien entendu tout faire pour éviter le déchet. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, c'est tout à fait et en général cela se traduit simplement par un changement de comportement. Par exemple en favorisant les circuits courts, nous pouvons éviter des suremballages pour lesquels les circuits de traitement ne sont pas encore très satisfaisants.

En second lieu il faut essayer de transformer le déchet en produit. Et à nouveau c'est au consommateur de se poser les bonnes questions au moment de l'achat. Ce qui entre dans mon ménage et qui n'est pas consommé sur place sera-t-il facilement réutilisable ou recyclable ? Pourrais-je donner une seconde vie aux objets qui ne me sont plus d'aucune utilité ? Bien entendu à ce niveau la collectivité a le devoir d'aider le consommateur en mettant en place, autant que faire se peut, les structures nécessaires pour favoriser cette seconde vie. Les travaux de réfection des déchetteries contribuent à cet effort.

Et en dernier lieu, il convient de trouver des solutions de valorisation énergétique à tout ce qui termine dans nos poubelles grises. Et là c'est clairement le rôle de la collectivité de répondre à cette attente.

Ce classement en trois parties n'est pas anodin car en fait il va du moins cher au plus cher. Eliminer un déchet qui n'existe pas ne coûte rien. Et c'est bien pour vous aider dans les deux premières options que le SIRTOM s'est inscrit dans une démarche Zéro Déchet Zéro Gaspillage et engage, en particulier par cet ECOSIRTOM et une remise à jour de son site internet, une nouvelle ère de communication.

Pour la dernière option, conformément au souhait exprimé majoritairement par les délégués du SIRTOM en mai 2015, nos ordures ménagères iront, à compter du 1^{er} janvier à l'usine d'incinération de Villefranche sur Saône afin de produire de la chaleur utile pour la production d'électricité et le chauffage. Continuons de faire des efforts contribuant à réduire tous les tonnages à payer afin de contenir autant que possible nos taxes et redevances d'ordures ménagères.

Le Président
M. MAYA
MAYA MARYA

POUR LA COLLECTE
ET LE RECYCLAGE
DES MEUBLES USAGÉS

Programme
eco-mobiliser

ECO TLC

SAÛNE-ET-LOIRE
LE DÉPARTEMENT

recylum

ECO DDS

ECO-système

saône-et-loire
LE DÉPARTEMENT

ADEME

ECO EMBALLAGES

Responsable de la publication : M. MAYA

Rédaction et photos :

Diffusion : 10 500 exemplaires

Directeur de la rédaction : M. DEVILLARD

M. GALLAND Imprimé sur papier recyclé

Coût unitaire : 0,22 €

SIRTOM VALLEE DE LA GROSNE : TEL.: 03.85.59.26.98 / sirtomgrosne.fr

Page 1

Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspi

TERRITOIRE
ZÉRO DÉCHET



Première bougie ZDZG !
Bilan de la première année en quelques chiffres



27 200 gobelets prêtés
pour les manifestations
des associations



24 contrats auprès de nos 5
partenaires pour les locations de
broyeurs et tondeuses mulching



20 foyers témoins pour
« Des poules dans le jardin =
des déchets en moins »

8 participations à des
événements



9 placettes de compostage collectives
64 placettes de compostage individuelles

Merci ! Ces résultats, c'est grâce à vous !

Continuons avec :

- ❖ Le développement des placettes de compostage collectives
- ❖ L'accompagnement pour la mise en place de « Give-box »
- ❖ Des co-constructions de projets avec les professionnels
- ❖ La réflexion sur un lavage et réutilisation de bouteilles
- ❖ Des démonstrations de broyage en déchèterie
- ❖ ...

**Nous sommes également à l'écoute de vos projets :
le SIRTOM peut vous accompagner !**

Journal de Saône et Loire du 15 février 2016 et 08 octobre 2016

TERRITOIRE
ZÉRO DÉCHET



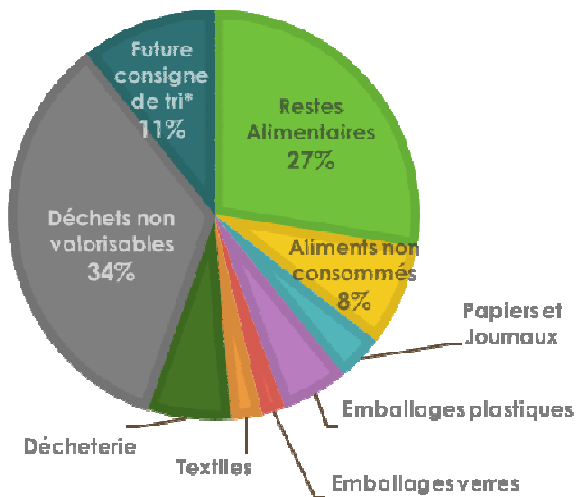
**Avez-vous vu ces articles dans le journal ?
Mais « les caractérisations » ? Késako ?**

Pour quoi faire ?

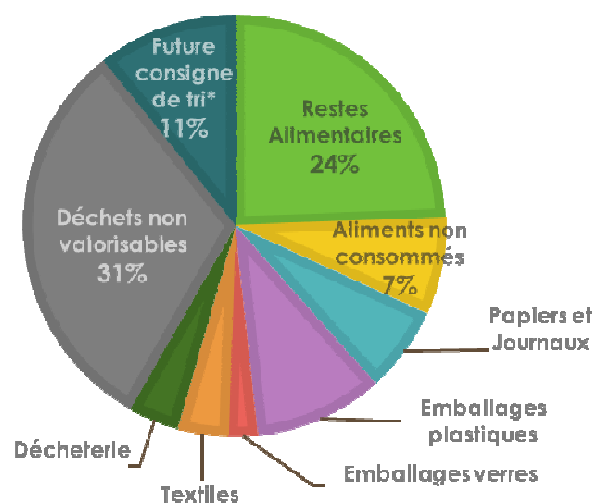
- Orienter les actions du projet ZDZG
- Suivre l'évolution de la composition des ordures ménagères sur les 3 ans du projet ZDZG

C'est un « scanner » de nos poubelles : ouvrir les poubelles et les trier pour avoir des résultats statistiques sur les différentes catégories la composant.

RESULTATS DE LA CARACTERISATION n°1
391 kg d'ordures triés



RESULTATS DE LA CARACTERISATION n°2
342 kg d'ordures triés



Environ 33% de biodéchets : les prochaines années, on met le paquet pour réduire les déchets fermentescibles ! Chiche ?! 😊

Mais pas que !

On vous proposera des solutions pour réduire les suremballages, faire des recettes pour les produits d'entretien, créer des projets d'économie circulaire,...

**Qui veut monter dans le train de la réduction des déchets ?
Il y a de la place pour tout le monde !**

*Future consigne de tri : Obligation à partir de 2020 à recycler les barquettes plastiques, pots de yaourts, films plastiques,...



Non aux jetables, Oui aux réutilisables !

Le SIRTOM de la Vallée de la Grosne met à disposition, depuis 2011, des gobelets réutilisables pour toutes les associations culturelles, sportives, entreprises, écoles, mairies du territoire, sur simple demande.

Les gobelets sont ensuite lavés par l'Institut Pierre Chanay situé à Charnay-lès-Mâcon.

Depuis 2011, 151 manifestations les ont utilisés, empruntant ainsi plus de 100 000 gobelets réutilisables, soit autant de gobelets en plastique non jetés dans nos poubelles.

Afin de rendre les manifestations encore plus propres et éco-responsable, le SIRTOM propose depuis septembre 2016 des **barquettes réutilisables**.



4 manifestations (sportives, culturelles...) ont testé l'utilisation des barquettes durant le mois de juin. Essai transformé : certains organisateurs les ont déjà réservées pour l'année prochaine.

Cette opération est totalement gratuite pour les organisateurs : le prêt et le lavage sont pris en charge par le SIRTOM. Seuls les gobelets et barquettes manquants seront facturés 1€ (montant de la consigne mis en place).

Pour réserver les gobelets et/ou les barquettes réutilisables, merci de contacter le SIRTOM au 03 85 59 26 98 au moins 10 jours à l'avance !

De la même façon, vous pouvez limiter l'utilisation de produits jetables :

Sur votre lieu de travail :

De plus en plus de machines à café acceptent les tasses. Et soyez vigilant : les gobelets « compostables » proposés sont rarement compostés...

Pour déjeuner sur place, pensez également à apporter votre assiette, couverts, torchon et serviette.

Lors des pique-niques en famille :

Il existe de la vaisselle plastique réutilisable, mais votre vaisselle de tous les jours peut également être transportée, emballée dans un torchon.

Lors de fêtes ou manifestations :

Les rassemblements entre amis sont l'occasion de sortir le service de table familial.



Des poules dans le jardin, des déchets en moins !

Le SIRTOM est engagé dans une démarche de sensibilisation aux enjeux de la prévention des déchets et souhaite encourager les ménages à participer à une action de réduction à la source des déchets fermentescibles dans le but de prévenir et de limiter leur production.

20 à 30 kilos par an et par habitant de nourriture consommable ou encore emballée sont jetés, ce qui représente un budget de plus de 400 euros pour un foyer de 4 personnes.

L'opération « devenez un foyer témoin » s'inscrit dans la politique de prévention des déchets du SIRTOM, chaque foyer s'engage à peser ses déchets et à nourrir les animaux par les déchets de repas adaptés (épluchures, restes de repas, etc.). Deux poules peuvent en effet picorer jusqu'à 150 kg de biodéchets par an.

Sur le territoire du SIRTOM, 20 foyers, de 1 à plus de 6 personnes, ont été retenus. Durant la période octobre – novembre, pendant 1 mois, ces foyers ont pesé leurs déchets (la poubelle grise) avant d'avoir les poules. Fin novembre pendant la semaine européenne de réduction des déchets le SIRTOM a distribué à chaque foyer retenu un poulailler et deux poules pour 15€.

Ces foyers continuent à peser leurs déchets jusqu'en février 2017. Le SIRTOM expérimente sur ces premiers foyers et renouvellera cette action durant l'année 2017.



Les poules sont des poules d'un élevage local de Savigny sur Grosne, de race poule rousse, elles sont habituées au climat. Les poulaillers sont fabriqués par l'ESAT du Breuil au Creusot. Cela permet l'emploi de personnes en insertion.



Les poules participent également à votre jardin :
Elles désherbent naturellement votre jardin.
Elles apprécient également la tonte d'herbe.
Elles égayent le jardin tout simplement.
Vous pouvez également mettre du carton dans le poulailler afin de récupérer la fiente des poules et utiliser le tout pour faire de la culture en lasagne.

Pour 2017, le SIRTOM continuera son action « devenez foyer témoin » : surveillez le site internet et le Facebook du SIRTOM pour être au courant des périodes d'inscription.

Vous êtes intéressé par un poulailler collectif n'hésitez pas à contacter le SIRTOM, des actions de mises en place de poulaillers collectifs (lotissement, école,...) seront menées.

Compostage collectif et individuel : une solution pour réduire votre poubelle

Nos déchets organiques représentent **35 %** du contenu de nos poubelles, soit environ **67 kg** par **habitant** et par **an** sur notre territoire !

LA SOLUTION ? : JE COMPOSTE !



Chez vous ou collectivement, le compostage est un procédé **simple** et **facile** de transformation biologique des matières organiques qui permet de réduire le volume d'ordures ménagères traitées par la collectivité et ainsi contribuer à la préservation de l'environnement tout en créant une nouvelle matière première : **Le COMPOST**

En présence d'eau et d'oxygène une **fermentation** s'opère : des micro-organismes transforment les déchets pour former, après maturation, du **compost**, un produit **stabilisé**, **hygiénique** et **riche**, pratiquement indispensable dans les jardins.

Alors ? comment je m'y prends ?

Outre la possibilité de **composter chez vous**, des communes du territoire du **SIRTOM** ont décidé de mettre à disposition du public des **sites de compostage collectif**.

LE COMPOSTAGE COLLECTIF :

Voici la carte des implantations de composteurs collectifs de notre territoire.



Vous trouverez les adresses précises sur le site du SIRTOM :

<http://www.sirtomgrosne.fr>

Chaque site se compose de 3 bacs :

- 1 pour le stock de broyat (matière sèche)
- 1 pour l'apport (matière humide)
- 1 pour la maturation

Ces sites de compostage sont les vôtres et vous y produisez VOTRE compost.

Si votre commune ne possède pas encore de site de compostage et que vous n'avez pas la possibilité ou la volonté de composter chez vous, contactez votre mairie et demandez l'implantation d'une placette de compostage. A partir de 5 foyers, une placette collective peut être mise en place.

Et chez moi ?

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL :

Si je désire composter, plusieurs solutions :

•Le compostage en tas :

- Économique car nul besoin de conteneur, il ne permet pas de protéger le compost des intempéries ou des animaux.

•Le compostage en bac :

- Plastique ou bois, le bac de compostage permet un compostage plus rapide car il permet de maintenir la chaleur et l'humidité.

Pour permettre de transformer les déchets compostables, le **SIRTOM** met à disposition, par foyer, pour la somme de 10 €, un bac de compostage en bois à retirer au SIRTOM (ZA pré St Germain, 71 250 CLUNY).

Il vous sera également remis un **bio-seau** qui vous servira à collecter vos déchets avant de les emporter au compost. Pour toute information complémentaire, consultez la page "je composte" sur le site internet : sirtomgrosne.fr

MULCHEZ ! BROYEZ ! On vous aide ! Retour sur l'opération lancée en juin 2016.



Cinq magasins conventionnés travaillant avec le SIRTOM.
Plus de 30 contrats de prêt et de location en 4 mois!
Alors pourquoi pas vous !

Près de chez vous

RENSEIGNEZ-VOUS

www.sirtomgrosne.fr

POURQUOI s'imposer les corvées de ?

- Ramassage
- Chargement
- Transport
- Attente en déchetterie

LES SOLUTIONS ?

- MULCHER** nourri le sol et fertilise la pelouse naturellement **SANS RAMASSAGE !**
- BROYER** Apporte le complément **INDISPENSABLE** à votre **COMPOST**
Moins d'**EAU** pour **ARROSER**
Plus besoin de pesticides et de fertilisant

et se priver de ressources **NATURELLES GRATUITES** pour nos espaces verts ?

Découvrez les aides mises en place avec nos partenaires

www.sirtomgrosne.fr

Chaque foyer peut essayer gratuitement le matériel du SIRTOM dans les magasins conventionnés.
Le SIRTOM participe à hauteur de 20 euros à la location du matériel (broyeur et tondeuse mulching).



MULCHEZ ! BROYEZ ! ON VOUS AIDE

BROYEZ une TONDEUSE-MULCHING et en BROYEZ

- Prêts **GRATUITS**
- Tarif **PRÉFÉRENTIEL** auprès de nos partenaires

ESSAIS MULCHING PELOUSE (AVRIL 2016 / TONTE 3 SEMAINES)



Avant tonte



Après tonte sans panier ni ramassage d'herbe!



Bienvenue sur votre site !

Le site www.sirtomgrosne.fr a totalement été repensé pour mieux répondre aux attentes des internautes. Cette interface vivante propose une large palette d'informations en ligne, dont des contenus multimédias mis à jour en temps réel.

Le SIRTOM a engagé un réel projet d'information et de communication sur le web.

Les rubriques habituelles ont été totalement refondues pour vous fournir des renseignements accessibles, pratiques et simples.

Grâce à une arborescence plus claire et une navigation facile, les visiteurs bénéficient d'une ergonomie accrue.

La partie centrale de la page d'accueil est consacrée au projet Zéro Gaspillage Zéro Déchet, chaque personne travaillant sur les thèmes du compostage, de l'économie circulaire, gaspillage alimentairepourra fournir ses propres contenus pour alimenter le site en temps réel.

N'hésitez pas à nous transmettre vos remarques sur ce site, toutes les suggestions sont bonnes à prendre!